

du gain et l'intérêt national soient une seule et même chose, sauf peut-être pour les députés d'en face. Depuis les premiers jours de son existence, notre pays a été guidé par la notion de bénéfices. Dans quelle mesure cette notion a-t-elle empêché la vente des industries canadiennes?

Nous éprouvons aujourd'hui des difficultés parce qu'on mise sur les profits. Le ministre ne peut corriger les lacunes déjà constatées en créant une autre société à but lucratif. C'est impossible. Sommes-nous tellement à court de fonds mutuels qu'il nous faille cette institution? Tout ce que le ministre propose, c'est l'établissement d'un fonds mutuel dans lequel chacun pourra investir \$5. Nous avons des quantités de fonds mutuels. Rien ne prouve que nous manquions de fonds semblables où les Canadiens puissent placer leur argent. Ce n'est pas l'instrument qu'il nous faut. Nous avons besoin d'autre chose. Nous avons besoin au Canada d'un instrument qui traduise la politique gouvernementale et mène aux objectifs envisagés. Une société orientée avant tout vers le profit ne peut jouer ce rôle.

Le ministre espère que la recherche du profit nous conduise à ces objectifs. Nous acceptons difficilement ce point de vue. Ce qu'il nous faut, en réalité, c'est une corporation prête à prendre les risques que d'autres sociétés n'ont pas voulu ou ne veulent pas prendre. Abandonnons aux autres les investissements sûrs. Le problème n'est pas là. Prenons des risques. En somme, les événements actuels au Canada sont attribuables à l'absence d'esprit d'entreprise. Nous avons été trop prudents. Maintenant, le ministre propose d'établir une autre société qui perpétue cette vieille et noble tradition de la prudence. Ce n'est pas ce dont nous avons besoin.

Nous avons besoin d'une société qui tienne compte des faiblesses de notre système de marché. Pour ma part, comme je l'ai déjà dit, je crois que le marché peut accomplir certaines choses assez efficacement. Laissons-en lui le soin. Toutefois, il en est d'autres qu'il ne peut réaliser: que la Corporation de développement du Canada s'occupe de celles-là. Si la Corporation de développement du Canada n'assume pas ce rôle, qui parera aux difficultés provenant de l'économie du marché?

Le deuxième argument d'importance évoqué par le ministre en faveur de la Corporation, c'est la nécessité de rationaliser l'industrie. Je n'en disconviens pas. C'est un objectif louable. L'économie canadienne a plus que jamais besoin d'un agent de fusion qui permettrait aux compagnies, grâce à leur forme nouvelle et à l'acquisition de nouveaux intérêts, de devenir plus efficaces. Mais la difficulté dans tout cela, c'est qu'il est probablement trop tard pour se préoccuper des grandes compagnies de fabrication, où le problème de première importance. Il ne se pose pas tellement dans les industries fondées sur les ressources, mais surtout dans les industries de fabrication. La raison de cette difficulté dans le domaine manufacturier, c'est que la plupart des compagnies sont d'appartenance américaine actuellement. Comment le ministre pense-t-il pouvoir les rationaliser au Canada, alors qu'elles ne le sont nulle part au monde? Pour y arriver, il lui faudra mettre en œuvre beaucoup plus de moyens que ceux dont il est question dans le bill sur la CDC.

Comment entreprendre une rationalisation quelconque en dehors de la politique du gouvernement? De fait, si le gouvernement appliquait les politiques qu'il faut, nous ne serions pas obligés de recourir à la CDC pour cela. Mais supposons que la CDC permette dans certains cas d'assurer la rationalisation, d'empêcher la vente de compagnies canadiennes, de les fusionner sous de nouvelles formules, la chose serait difficile en l'absence d'autres politiques ministérielles.

L'une des raisons, disais-je tantôt, pour lesquelles les compagnies canadiennes vendent leurs fonds, c'est qu'il est plus avantageux pour les sociétés étrangères que pour les compagnies canadiennes de les acheter. Si le ministre ne dispose pas de lois pour empêcher la vente des compagnies canadiennes aux sociétés étrangères, qu'arrivera-t-il? La Corporation de développement du Canada vaudrait-elle offrir un prix de plus en plus élevé pour égaler l'avantage supérieur des compagnies étrangères? Je ne crois pas que ce soit là l'objectif visé par le ministre. J'espère qu'il nous expliquera plus clairement ce qu'il entend par rationalisation et ses intentions à cet égard.

A voir faire le gouvernement, monsieur l'Orateur, on croirait que nous n'avons aucun problème, que ses membres n'ont jamais appris les leçons de l'histoire. On a déjà essayé à plusieurs reprises de concilier ce qu'il est convenu d'appeler l'intérêt public avec les bénéfices privés. Au Québec, la SGF s'y est essayée au début et a rencontré une foule d'obstacles. En fait le prix de ses actions est tombé sensiblement et il ne semble pas être question de mettre plus d'actions sur le marché. La SGF a accompli de bonnes choses en fait de développement public. Mais elle n'a pu concilier le développement et l'intérêt public à la rentabilité pour les sociétaires, et je ne crois pas que le gouvernement fédéral remporte plus de succès.

Nous avons eu un autre exemple dans Télésat Canada. L'entreprise a été constituée selon une formule tripartite, un tiers des actions étant détenues par le gouvernement, un tiers par des transporteurs publics et l'autre tiers devant être offert au public. Les actions n'ont pas encore été offertes au public et la Télésat n'a pas encore commencé à fonctionner. En fait dans un rapport récent, le président de la Télésat a déclaré que le conseil d'administration éprouvait des difficultés par suite de contradictions inhérentes à ce genre de formule. La Télésat aurait pu se rendre utile en réalisant des objectifs en vue du développement national, mais comment y arriver lorsqu'elle doit prendre en considération les intérêts des investisseurs privés et des autres personnes qui lui sont associées.

Dans son exposé, le ministre s'en est pris au parti néo-démocrate, nous accusant de vouloir tout nationaliser et tout régenter. Ce n'est pas ce que nous disons. Nous voulons bien que la CDC agisse de concert avec d'autres sociétés, qu'elle participe à l'expansion de sociétés privées, même de société étrangères. Il faut qu'il n'y ait aucun doute là-dessus. Dans ces circonstances, je propose, avec l'appui de mon honorable amie de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis):

• (9.40 p.m.)

Que ledit bill ne soit pas lu maintenant pour la deuxième fois mais que la Chambre affirme que la Corporation de développement du Canada devrait être une société de la Couronne directement responsable devant le Parlement par l'intermédiaire